

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIER <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/250 Paraphe: 
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2017/117</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 73

Votants : 79 (dont 6 pouvoirs)

POUR : 79 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00 (0%)

Le vingt novembre deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 10/11/2017

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BEGNY Agnès, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MERCIER Agnès, NOIRANT Louissette, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, VERNEL Martine et MM ADAM Claude, ADIN Michel, BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, DANNEAUX Dominique, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GALTIER Claude, GIRONDELOT Bernard, GODART Olivier, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LAURENT CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Denis, PAYEN Guy, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RAUSSIN Bruno, RENARD Damien, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, VAIRY Lionel.

Représentés : Mme COSSON Pauline donne pouvoir de vote à M. LAMY Dominique, Mme RAULIN Suzanne donne pouvoir de vote à Mme COURAULT Josette, Mme ROGER Magali donne pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et M. GOMEZ Jean-Baptiste donne pouvoir de vote à M. JUILLET Bruno, M. LOUIS Jean-Marc donne pouvoir de vote à M. RATAUX Frédéric, M. RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. MAS Raoul.

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN BAIL AVEC FREE POUR L'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-17 ;

Vu les statuts de la 2C2A notamment la création, gestion, animation et promotion du Pôle Nature dont le Parc Argonne Découverte ;

Vu la délibération n°DC2017/106 autorisant le Président à signer un bail avec TDF pour l'implantation d'une antenne mobile de téléphonie mobile ;

Vu la rétractation de la société TDF établie par mail du 25 octobre 2017 ;

Vu la demande formulée par la société FREE consistant à louer une partie du parking du Parc Argonne Découverte situé RD 946 – 08250 OLIZY-PRIMAT afin d'y édifier un site radioélectrique composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes ;

Considérant la volonté d'améliorer l'accessibilité à la téléphonie mobile aux visiteurs du Parc Argonne Découverte ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** de signer un bail civil avec l'entreprise FREE tel que figurant en annexe de la présente délibération
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes à intervenir

Le Président,

Francis SIGNORET

